



Ne veux plus être co-propriétaire

Par **Nguyen78**, le **05/08/2011 à 21:50**

Bonjour,rnrnEn 2006, moi et mon mari a acheté un maison avec mon beau frère (50% pour mon beau frère et 50% pour mon couple). Mais comme je ne travaille pas, en réalité, il n'y a que mon mari et mon beau frère qui participent à payer le crédit. Maintenant, je ne veux plus être co-emprunter avec eux. Que je dois faire ? Je ne veux rien de ma part, est-ce que c'est possible que je vais voir le notaire et dis que je n'ai jamais participé au financement et maintenant je voudrais laisser ma part à mon mari etc. ? Ou bien je vais directement à ma banque, refait le doissier avec eux? Je ne sais plus quoi faire. Pourriez-vous m'aider?
rnrnMerci de votre aide

Par **cocotte1003**, le **06/08/2011 à 02:55**

Bonjour, i vous faut d'abord régler le problème avec votre banque en sahint que cette derniee n'a aucun intérêt à votre demande et n'accorde généralement ps ce genre de demande, cordialement

Par **mimi493**, le **06/08/2011 à 03:00**

De toute façon, ça n'a pas grand intérêt, elle est solidaire des dettes et si communauté, elle a le quart du bien d'office si liquidation de la communauté.